

Déficiences organiques

But du guide

Ce guide a été rédigé par le secteur du Soutien aux étudiants en situation de handicap du Service aux étudiants afin d'offrir de l'information pratique et de faciliter le travail des enseignants avec les étudiants en situation de handicap à HEC Montréal.

Soutien aux étudiants en situation de handicap

Service aux étudiants

Tél. : 514 340 6166 (secrétariat)

sae.integration@hec.ca

www.hec.ca/etudiant_actuel/handicap

Soutien aux étudiants en situation de handicap

En accord avec la [Politique d'intégration des personnes en situation de handicap](#) (PDF - 101 Ko), le Service aux étudiants a pour mission de soutenir les étudiants en situation de handicap dans leur projet d'études.

Nous offrons aux étudiants une aide individuelle et des services personnalisés :

- Soutien pour le recrutement de personnes-ressources (preneur de notes, accompagnateur, interprète, lecteur, etc.)
- Adaptation des documents en médias substituts (impression en gros caractères, transcription en braille, enregistrement audio, etc.)
- Mise en place des accommodements pour la passation des examens (temps supplémentaire, isolement, pauses, etc.)
- Référence à des personnes-ressources ou à des organismes.
- Soutien pour l'intervention auprès des enseignants si requis.
- Soutien pour les demandes d'aide financière.
- Ateliers de soutien aux études.
- Achat et prêt d'équipements (matériel, logiciels spécialisés, etc.)
- Etc.

Soutien aux enseignants

Les enseignants sont en contact direct avec les étudiants en situation de handicap et se sentent parfois seuls face à une situation qui leur apparaît compliquée.

Nous sommes présents pour vous accompagner lorsque vous rencontrez des étudiants en situation de handicap. Ainsi, pour toute question ou demande d'aide, n'hésitez pas à nous contacter :

Soutien aux étudiants en situation de handicap

Service aux étudiants

Tél. : 514 340 6166 (secrétariat)

sae.integration@hec.ca

www.hec.ca/etudiant_actuel/handicap

De plus, n'hésitez pas à référer l'étudiant vers [le Service aux étudiants](#) ! De nombreuses ressources sont disponibles pour lui venir en aide.

Conseils d'ordre général

- **Prêtez attention à la personne plutôt qu'à sa déficience.** Cela peut parfois s'avérer difficile, surtout si la personne utilise un accessoire fonctionnel. Rappelez-vous que cet outil ne fait qu'aider la personne. Vous parler à la personne et non au dispositif.
- **Abordez la personne de face, de façon à ce qu'elle vous voie bien.** Il est important de le faire avec les personnes qui se déplacent en fauteuil roulant, car elles ne peuvent pas toujours se tourner pour vous voir; cette position facilite la communication des expressions faciales ou du langage corporel qui transmettent beaucoup d'information.
- **Adressez-vous directement à la personne...** plutôt qu'à la personne qui l'accompagne ou qui l'assiste.
- **Parlez d'une voix normale.** Les gens ont souvent tendance à parler très fort ou très lentement à une personne ayant une déficience, ce qui peut être très insultant. Si la personne a de la difficulté à vous entendre, elle vous le dira.
- Il est préférable **d'éviter l'emploi de termes qui réfèrent à la déficience** (infirmes, invalides) alors que l'on parle en réalité de la personne. Sont aussi à éviter les expressions empreintes de pitié, de peur, ou de condescendance. N'utilisez pas des termes du langage familier qui sont abaissants.

À éviter	À favoriser
Un handicapé, un invalide	Une personne handicapée
Une personne confinée à un fauteuil roulant, clouée ou rivée à un fauteuil roulant	Personne se déplaçant en fauteuil roulant
Représenter les personnes handicapées qui font des activités normales de la vie quotidienne comme des « super héros »	Décrire la personne handicapée comme un homme ou une femme à part entière
Un infirme, un estropié	Une personne ayant une incapacité ou une déficience
Une victime, souffrant de, ou vivant avec la paralysie cérébrale, de la sclérose en plaques, de l'arthrite, etc.	Personne ayant une paralysie cérébrale, la sclérose en plaques, de l'arthrite, etc.

Mythes, préjugés et réalités

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de mythes et préjugés portés aux étudiants en situation de handicap. Les mythes et préjugés entretenus au sujet des personnes ayant des déficiences fonctionnelles engendrent des comportements inadéquats qui peuvent devenir des obstacles de taille pour ces personnes, en limitant leurs opportunités de développement et d'épanouissement. La meilleure façon de limiter ces obstacles réside dans une information adéquate. Nous pouvons tous contribuer à changer la façon de penser des gens envers les personnes vivant avec une déficience. Une attitude positive peut avoir un effet sur toutes les personnes que vous rencontrez. Lorsque vous entendez des gens dire des choses qui laissent croire qu'ils ne comprennent vraiment pas la déficience ou le handicap, profitez-en pour partager ce que vous savez avec eux.

Les accommodements accordés aux étudiants en situation de handicap diminuent la valeur du diplôme et la réputation de HEC Montréal.

Un accommodement signifie adapter la manière de procéder habituelle afin que l'étudiant en situation de handicap puisse avoir une chance égale aux autres étudiants de suivre un programme universitaire.

- Un accommodement ne diminue aucunement les normes académiques. Les objectifs de la formation universitaire ne sont pas négociables.
- Un accommodement n'enlève pas la responsabilité de l'étudiant en situation de handicap de développer les habiletés et les connaissances essentielles attendues de la part de tous les étudiants.

Les étudiants handicapés profitent de leur déficience pour se la couler douce.

Le Service aux étudiants veille consciencieusement à ce que les accommodements académiques demandés pour un étudiant ne constituent en aucun cas un privilège par rapport à leurs collègues. Il faut savoir que certaines déficiences sont invisibles en apparence et cela constitue souvent un obstacle supplémentaire pour les personnes qui en sont atteintes. En plus de devoir fonctionner différemment des autres, elles doivent convaincre leur entourage de la réalité de leur handicap.

Les étudiants ayant une limitation fonctionnelle diagnostiquée par une évaluation adéquate bénéficient d'accommodements scolaires visant à pallier leur limitation fonctionnelle sans modifier les exigences de réussite de leur programme d'étude. Ce sont plutôt les modalités d'évaluation qui peuvent être adaptées.

Les accommodements durant les études empêchent la personne ayant une déficience de faire face aux obstacles qu'elle rencontrera sur le marché du travail.

Un des obstacles qu'une personne en situation de handicap rencontre durant ses études est précisément le contexte d'étude qui inclut des délais rapides et fréquents, des travaux écrits, des examens, des évaluations, etc. Les personnes en situation de handicap ont généralement développé des habiletés spécifiques leur permettant d'accomplir des tâches que nous-mêmes jugerions impossibles dans leur condition. Enfin, le fait qu'elles réussissent des études universitaires, malgré les obstacles de leur déficience, en dit long sur leur persévérance, leurs habiletés de résolution de problèmes et leur ténacité à atteindre les objectifs qu'elles se sont fixés. Ces capacités ne sont pas négligeables aux yeux d'un employeur.

Qu'est-ce qu'une déficience organique?

La déficience organique découle de maladies qui affectent le système neurologique, circulatoire, cardio-vasculaire, immunitaire, endocrinien ou digestif. Parmi ces déficiences, on retrouve par exemple le diabète, l'épilepsie, le cancer, l'asthme, le sida, la maladie de Crohn, etc.

Ces problèmes de santé entraînent des limitations importantes et persistantes dans l'accomplissement des tâches quotidiennes, y compris celles du contexte des études universitaires.

Les symptômes associés peuvent être instables et varier dans le temps. Les étudiants ayant une déficience organique peuvent souffrir de symptômes tels que des difficultés de concentration et de mémorisation, des changements au niveau de l'énergie, des douleurs chroniques, etc. Souvent, les conditions médicales nécessitent un suivi médical continu qui peut avoir un impact

sur l'assiduité aux cours. De plus, l'utilisation de médicaments entraîne fréquemment des effets secondaires désagréables.

Plusieurs [accommodements](#) sont possibles pour venir en aide à l'étudiant ayant une déficience organique.

Pour en savoir plus sur la déficience organique, visitez [le site Internet du Soutien aux étudiants en situation de handicap](#).

Accommodements possibles pour les études

Il est souhaitable qu'enseignants et étudiants s'entendent clairement sur leurs attentes respectives, et ce, dès le départ.

En classe

Comme les caractéristiques des conditions médicales varient énormément, les mesures d'adaptation nécessaires doivent s'ajuster selon les besoins de chaque étudiant. Les mesures d'adaptation suivantes peuvent être utiles :

- Autorisez l'étudiant à avoir des pauses fréquentes, à pouvoir se lever et bouger.
- Faites preuve de tolérance envers les absences répétées de l'étudiant ou ses retards (en raison des traitements, de la médication, des soins personnels).

Prise de notes

La méthode de prise de notes sera déterminée par le type de maladie de la personne :

- Elle peut prendre elle-même ses notes en classe.
- Elle peut demander à faire usage d'un enregistreur; il s'agit alors de convenir de sa discrétion quant à l'usage ultérieur.
- Elle peut avoir recours à un preneur de notes, habituellement un ou une camarade de classe. Notre [bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap](#) aide à l'embauche d'une personne.

Sources

- Centre d'aide aux étudiants, [Guide pédagogique : La déficience organique](#), Université Laval, Laval, 2010, p.2.
- Centre d'aide aux étudiants. En ligne, [Mythes, préjugés et réalités](#), Université Laval, Québec.
- BOUCHER Julien, *Pour une éthique de l'égalité des chances*, Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Québec, 2011, p.61 à p.62.
- Service aux étudiants et étudiantes ayant un handicap, [Guide des professeures et professeurs](#), Université de Moncton, Moncton, 2011, p.5 et p.13.
- Centre d'aide aux étudiants. En ligne, [Comment réagir ?](#), Université Laval, Québec.